



REGLEMENT DU CONCOURS

10 ans,... dis moi dix mots

« 10 ans, ...dis-moi dix mots » est un concours de création littéraire ouvert à tous, enfants, jeunes et adultes, **habitants du territoire du PNR du Haut-Jura** (« Villes Portes » comprises, cf. carte page suivante) ainsi que des **cantons de Vaud et de Genève**.

10 mots pour faire jouer votre imagination

Accueillant – Agapes – Avec – Chœur – Complice – Cordée – Fil – Harmonieusement – Main – Réseauter

En vous appuyant sur **un ou plusieurs des 10 mots**, réalisez un texte poétique de **60 lignes maximum** autour du **thème du partage et de la solidarité** et envoyez le **par courrier AVANT LE 30 MAI 2011** à :

SAUTE-FRONTIERE
Maison de la poésie transjurassienne
17, Grande Rue – CINQUETRAL
39200 SAINT-CLAUDE

N'oubliez pas de mentionner vos **noms, prénoms, âge, adresse et profession**.

Un jury distinguera les réalisations les plus représentatives de l'esprit du concours.

Les textes réalisés par les collégiens et lycéens dans le cadre du concours lancé au niveau national par le SCEREN feront partie de la sélection



Les textes primés seront publiés dans un recueil et côtoieront les textes d'auteurs professionnels.

Ils seront également présentés dans la presse, sur les sites des partenaires du concours et à travers une exposition itinérante dans les médiathèques du Haut-Jura.

Les lauréats seront récompensés lors d'une soirée de remise des prix au cours de la **Fête « 10 ans,... dis-moi dix mots »** en décembre 2011.

30 MAI 2011 :	date limite d'envoi des textes
JUN 2011 :	sélection des textes pour l'anthologie
DECEMBRE 2011 :	FETE « 10 ANS, ... DIS-MOI DIX MOTS » Parution de l'anthologie et remise des prix



Parc
naturel
régional
du Haut-Jura

Communes adhérentes

